

L'an deux mille vingt-deux le 3 mars à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 23 02 2022

PRESENTS : C.NOMPEIX, R.PREVOT, S.MIO, M.LBOUSQUET, C.THOMAS, , C.LABAYE, P.LARRIEU, J.C.DUMONT, Y.GARCIA, D.NEBREDA, J.C.BONHOURE, I. TICHON.

ABSENT : G.LESPINGAL (Procuration donnée à Claude Nompeix), A.GREIL: absents excusés

Election du secrétaire de séance : **Madame Catherine Labaye**

Ordre du jour :

- **Approbation du PV du CM du 10/02/2022** et signature des feuillets de présence et du compte-rendu
- **Délibération** relative au temps de travail et cycles de travail
- **Délibération** fixer la date de la commission Finances
- **Délibération** fixer la date de la commission CCID
- **Etablir** les tours de permanences pour les élections des 10 et 24 avril
- **Questions et informations diverses :**
 - Installation d'un distributeur de pain.
 -
 -

En avant scéance, présentation de Mme Laeticia Julien, DGS de la mairie de Grézillac à compter du 9 mai 2022, actuellement attachée d'administration hospitalière à l'EPHAD de Créon.

- Intervention de M Pierre Guinard qui présente son offre de distributeur de pain. Il met en place des distributeurs dans les communes, il en assure l'approvisionnement deux fois par jour. Le distributeur propose deux sortes de baguettes, la classique à 1€ et la tradition à 1€20.

1)- Approbation du PV du CM du 10/02/2022 et signature des feuillets de présence et du compte-rendu.

le compte rendu a été accepté et signé à l'unanimité des présents.

2)- Délibération relative au temps de travail et cycles de travail.

- cette délibération a été acceptée à l'unanimité des présents.

3)- Fixer la date de la commission Finances.

-La date retenue pour cette commission est le 21 mars à 18h30.

4)- Fixer la date de la commission CCID

-la date retenue pour cette commission est le 17 mars à 14h00.

5)- Etablir les tours de permanences pour les élections des 10 et 24 avril.

-tableau des parmanences joint à ce compte rendu.

6)- Questions diverses :

- les « Barnums » pour le marché ont été commandés le 21/02/2022 et seront livrés sous deux mois.

- Vote pour l'acceptation du disitributeur de baguettes.

cette proposition a été acceptée à l'unanimité des présents.

Cet appareil sera installé à l'interieur du parking, en face la mairie, au niveau du passage.
Serge Mio se propose pour la gestion des travaux ;

- Vote pour la fourniture d'électricité de ce disitributeur de baguettes.

un an d'électricité offerte pour cette machine par la commune et pose d'un sous compteur afin de vérifier la consommation.

cette proposition a été acceptée par douze voix pour, une contre, une abstention pour les présents.

- Vote pour la pose d'un dos d'âne sur la route de Malartic.

cette proposition a été acceptée par douze voix pour, une contre, une abstention pour les présents.

Tour de table des questions diverses

* Rideaux occultants pour l'école ?

le devis est important environ 7 000€, une vérification des lampes des vidéoprojecteurs est demandée ainsi qu'un devis pour des tringles et rideaux (comme dans le foyer).

* Conseil d'école :

une demande d'installation d'un lavabo sous le préau (si possible avec de l'eau chaude) et une demande de rangements


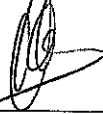

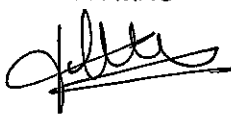

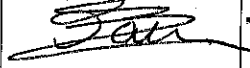
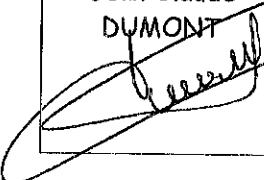


A voir le remplacement du filet pour le jeu "pont de singe"

* Un spectacle "Scènes d'été" se déroulera le 14 juillet, une participation financière sera demandée à la communauté de communes (pour rappel à charge de la commune 700€), ce spectacle se tiendra de préférence dans un lieu communal (le presbytère).

* Information, un habitant de Grézillac, animateur de Fun radio, recherche un local pour installer un studio à Grézillac (sous réserve).

*Information, l'atelier danse proposera un "flash mob" lors du marché en juin

L'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 22h30.

Claude NOMPEIX 	René PREVOT	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET 	Catherine THOMAS 
Alain GREIL Absent excusé	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL Excusé, procuration C Nompeix	Catherine LABAYE	Patrick LARRIEU 
Jean-Claude DUMONT 	Christophe HOTIER	Yohan GARCIA 	Didier NEBRED 	Jean-Christophe BONHORE 